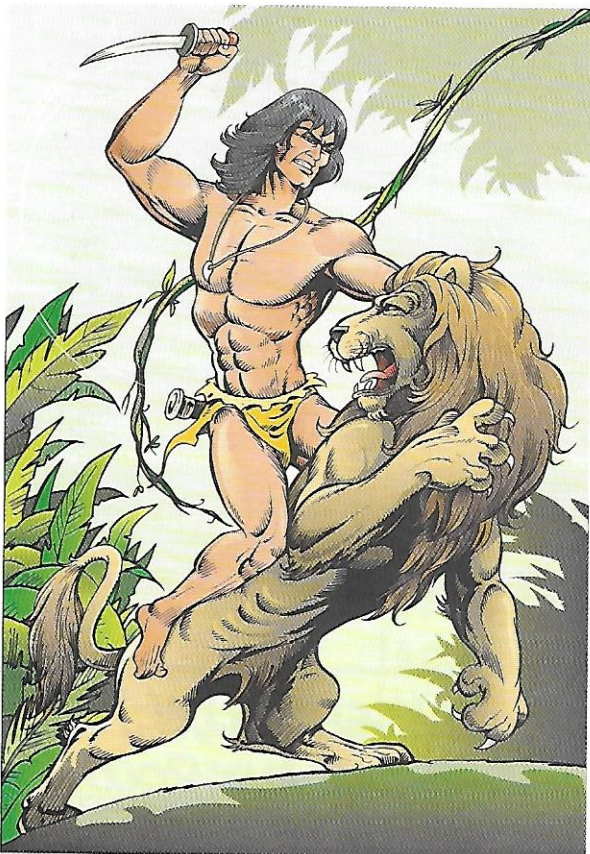




L'INSTANT PHILO DE BERTRAND QUENTIN\*

# "Tarzan et le handicap"



été réformé jeune d'un régiment de cavalerie à cause d'un problème cardiaque. Un handicap de santé peut amener à un regard plus ouvert sur les déficiences ou à une revendication fantasmée de la surpuissance. Son héros de rêve, Tarzan, doit ainsi apparaître « en très bonne condition physique ». Il ne doit pas se moquer des « déformations mentales ou physiques des autres ». Ce dernier point semble positif par rapport au handicap. Mais si l'on creuse un peu, on se rend compte qu'il cautionne la situation – qu'en sciences humaines on qualifie de "liminalité" – des personnes en situation de handicap. Il est interdit de montrer le héros Tarzan « perdant la

Tarzan appartient heureusement à une société qui n'est plus la nôtre. À notre époque, Charlize Theron peut jouer Furiosa, l'héroïne du Mad Max de 2015, en étant amputée d'un bras. C'est une femme handicapée et c'est elle la plus forte.

“ Les handicapés à long terme ne sont ni malades ni en bonne santé, ni morts ni pleinement vivants, ni en dehors de la société ni tout à fait à l'intérieur ”

Robert Murphy

**J**e suis tombé récemment sur un texte assez étonnant. Il s'agit des conditions posées par Edgar Rice Burroughs Inc., société gérant les droits sur Tarzan, le héros de BD et de cinéma, que son fondateur a créé en 1912. Celle-ci a rédigé une liste d'exigences très précises pour tout professionnel qui veut réutiliser le personnage. Ainsi, Tarzan doit apparaître « fort, énergique, bien rasé, en très bonne condition physique » ; ne pas être montré « perdant la vie ou un membre ou souffrant d'un quelconque trouble physique ou mental ». Mais, en même temps, il est interdit de faire de Tarzan un héros « égoïste, avide ou cruel », ou se moquant des « déformations mentales ou physiques des autres ». Cette liste contractuelle nous dit beaucoup des représentations puissantes qui peuvent œuvrer au sein d'une société. Il est à noter qu'Edgar Rice Burroughs a

vie ou un membre ou souffrant d'un quelconque trouble physique ou mental » : il faut être tolérant, avoir un regard de compassion et surplombant par rapport au handicap, mais ne surtout pas faire pénétrer celui-ci dans le monde des valides...

\* Philosophe, maître de conférences à l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée, auteur de *La philosophie face au handicap*, Érès (prix de l'Académie des sciences morales et politiques), réédit. 2015, 2018 [bertrand.quentin@u-pem.fr](mailto:bertrand.quentin@u-pem.fr)

## La liminalité : « le fait d'être maintenu sur le seuil »

En 1909, l'ethnologue français Arnold Van Gennep, dans un ouvrage intitulé *Les Rites de passage*, décrit un rite au cours duquel une personne est isolée de la vie du groupe sans en être définitivement exclue. Dans les années 1980, l'anthropologue américain Robert Murphy reprend le concept de "liminalité" par rapport au handicap. Il rend compte du fait que la personne en situation de handicap est maintenue sur le seuil de la société. Ni totalement extérieure (ce serait la barbarie nazie), ni jamais totalement à l'intérieur (une paroi invisible l'empêche de mener réellement une vie dite normale).